



Litige bailleur et repreneur de fond de commerce

Par Rackel06, le 12/02/2020 à 10:55

Bonjour,

Mon mari vient d'être retenu pour l'acquisition d'un fond de commerce en liquidation judiciaire. Mais le bail étant arrivé à son terme et au vue de cette reprise, nous souhaitons en établir un nouveau. Cependant une mauvaise surprise nous attendait. Il semblerait que le bailleur refuse à présent de nous céder son bail.!

Est-il possible, après décision de justice que les bailleurs est leur mot à dire.

quel serait les senarios possible dans notre cas? Sachant que nous avons fait appel à un notaire et qu'ils ont un avocat.

merci par avance pour votre réponse.